

ASSEMBLÉE NATIONALE18 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 283

présenté par

M. Raphan, Mme Hérin, Mme Gomez-Bassac et M. Berta

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 74, substituer aux mots :

« plus juste »

le mot :

« meilleure ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel